

Liasse n° 835

« Personnel : Congés du personnel »

N° de pièce	Analyse	Chronologie	Aperçu
1	Congés accordés aux Ingénieurs par le Direction Générale des Ponts et Chaussées.	1809-1826	
2	Congés accordés aux Ingénieurs par l'Administration du Canal.	1809-1827	
3	Congés ordinaires accordés aux employés du Canal.	1808-1857	
4 et 5	Arrêté de l'Administrateur du Canal du Midi et de ses embranchements, relatifs aux demandes de congés et aux absences des employés de la perception.	5 mars 1853	